

## **Des forêts vitales et proches de la nature pour faire face au changement climatique !**

Les revendications de la CIPRA en matière d'économie forestière

Les forêts sont importantes à bien des égards pour l'espace alpin. Elles fournissent une précieuse matière première, le bois; constituent l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales, et protègent les personnes contre les risques naturels. De plus, elles offrent des possibilités de loisirs et d'activités récréatives.

Les changements climatiques influent de manière visible sur les forêts. L'augmentation des températures et la baisse des précipitations modifient les conditions de croissance des arbres. En raison du long cycle de vie des arbres, les changements climatiques ont des répercussions particulièrement importantes sur l'écosystème forestier. Il faut donc adapter l'économie forestière sur de très longues périodes en tenant compte des scénarios des changements climatiques.

La forêt n'est pas seulement concernée par les changements climatiques; elle joue aussi un rôle essentiel eu égard aux mesures d'adaptation et de protection du climat. La capacité de piéger le carbone dépend de la vitalité et du potentiel de croissance de la forêt. En stockant le carbone dans la biomasse et dans le sol, la forêt peut effectivement réabsorber le CO<sub>2</sub> émis dans l'atmosphère. De toutes parts, l'exploitation du bois est en augmentation, en particulier à des fins énergétiques. Ainsi, sous prétexte de protéger le climat, on réduit la capacité de stockage de la forêt et l'on jette le bébé avec l'eau du bain. Une étude réalisée en Autriche a montré que l'intensification de l'exploitation de la biomasse sous forme de brindilles et de branches pose des problèmes sur plus de 50% des surfaces forestières exploitées, car elle réduit la disponibilité de nutriments à long terme. Il faut donc éviter une exploitation unilatérale de la forêt à des fins énergétiques.

Les mesures sylvicoles sont longues à mettre en place et elles produisent des effets à long terme. De plus, les Alpes sont davantage concernées par le changement climatique que le reste du continent. Il faut donc commencer très vite, mais aussi très prudemment, à adapter les forêts à la nouvelle donne climatique.

La CIPRA revendique :

### **(1) Utiliser davantage la forêt comme réservoir de CO<sub>2</sub> au lieu de brûler le bois !**

Suite à plusieurs siècles de surexploitation forestière, rares sont les endroits dans les Alpes où des stocks massifs de vieux bois se sont accumulés. La plupart des forêts alpines présentent donc encore un important potentiel de croissance, et, par conséquent, une très forte capacité résiduelle de stockage du CO<sub>2</sub>. Le bois mort sur pied et au sol doit également être pris en compte pour calculer la capacité de stockage: à la fin du cycle de décomposition, il contribue à renforcer la couche d'humus forestier.

Il n'est donc pas judicieux de miser fortement sur l'exploitation du bois à des fins énergétiques sous prétexte de protéger le climat: cette pratique dégage inutilement du CO<sub>2</sub>, au lieu de l'emmagasiner pour de longues périodes dans les forêts. C'est pourquoi nous préconisons une « utilisation en cascade »: le bois doit être tout d'abord utilisé comme matériau de construction et comme matière première et, si possible, seuls les déchets ou les produits du bois n'ayant plus d'utilité doivent être destinés au chauffage. Mais ces mesures ne seront suffisantes que si l'on réduit de manière drastique la consommation énergétique pour le chauffage. De plus, d'autres énergies renouvelables que le bois doivent être utilisées à cette fin.

### **(2) Créer des filières courtes en valorisant le bois régional !**

Dans les lieux où le bois est exploité, il doit être prélevé des forêts par des entreprises régionales et livré à des entreprises locales, qui doivent le transformer et le commercialiser à l'échelon régional. Cette forme d'exploitation du bois favorise les circuits économiques fermés, accroît la création de valeur régionale et crée des emplois. De la sorte, les ressources restent dans la région et l'économie locale est relancée. De plus, ceci permet d'éviter les transports à longue distance et donc, de faire d'importantes économies de carburant et de CO<sub>2</sub>.

### **(3) Favoriser la résistance aux risques grâce à des forêts proches de l'état naturel !**

La promotion de forêts proches de l'état naturel, à savoir possédant des essences locales adaptées au lieu et richement structurées, améliore la stabilité face aux événements météorologiques et à la prolifération des parasites. De plus, elle accroît la capacité d'adaptation des forêts au changement climatique. Par ailleurs, une exploitation forestière proche de la nature exige l'abandon des coupes blanches et des pesticides. Elle favorise la régénération naturelle, crée des lisières de grande valeur et laisse en place des îlots de sénescence et de bois mort dans les forêts exploitées.

#### **(4) Dédommager les forêts pour la protection du climat !**

Il n'existe pas assez de réserves forestières où la forêt est laissée en évolution naturelle. Outre le maintien des habitats, ces espaces forestiers contribuent à emmagasiner de plus grandes quantités de CO<sub>2</sub>. Dans l'arc alpin, au moins 10% des surfaces forestières doivent être laissées en libre évolution, et les diverses associations forestières naturelles doivent être respectées. De plus, il faut prévoir des réserves forestières spéciales pour protéger les espèces et les biotopes. Les propriétaires forestiers qui renoncent à une partie de leurs revenus et de leurs surfaces en faveur de la protection du climat et de la nature doivent être dédommagés pour cette perte d'exploitation, mais aussi et surtout pour leur rôle et leurs prestations en faveur des puits de carbone. Les systèmes d'aides actuels de l'UE et de la plupart des pays alpins ne prévoient pas de dédommagements suffisants pour ce cas de figure. Il faut changer cette situation le plus rapidement possible.

#### **(5) Le changement climatique requiert de nouvelles connaissances et une diffusion des savoirs !**

L'un des principaux enjeux à long terme réside dans la nécessité de développer une recherche ciblée, afin d'élaborer des mesures d'adaptation au changement climatique. Les nouvelles connaissances sur le changement climatique et ses répercussions doivent être largement diffusées et appliquées.

Le bilan de l'absorption et des émissions de CO<sub>2</sub> des forêts d'une part, et de l'exploitation du bois d'autre part doit être vu comme un tout, et il doit être optimisé dans le cadre d'une démarche fiable. À cette fin, on manque cruellement d'informations, en particulier en ce qui concerne la capacité potentielle des forêts de diverse nature et qualité à piéger le carbone face aux changements climatiques, et la teneur en carbone du sol. La recherche et la science doivent donc apporter de nouvelles connaissances dans ces domaines.

Schaan, mars 2012